



Objet : Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Madame, Monsieur,

Le Tennis de Table Passageois a le plaisir de vous inviter à son
Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 2024

Le samedi 6 juillet de 10h30 à 12h00

Salle Jean-Marc Lapeyre, complexe sportif Saint-Germes 47520 Le Passage d'Agen

Ordre du jour de l'AG Ordinaire.

Mot d'accueil du Président

Rapport moral

Rapport financier

Compte rendu sportif de la saison par le manager sportif

Perspectives pour la saison 2024/2025

Renouvellement des membres du Comité Directeur.

Questions diverses

L'Assemblée Générale sera suivie de la remise des récompenses, d'un buffet offert par le club, d'une après-midi et soirée festives, avec auberge espagnole, tombola et karaoké.

Conformément aux statuts de l'association, et afin de permettre la participation de toutes et tous, il est possible de :

- Participer virtuellement par audio et/ou visio. Les votes exprimés virtuellement sont valides
- Donner procuration à tout autre membre présent
- Voter par correspondance

Afin de faciliter ceci, pouvez-vous :

- si vous comptez utiliser une de ces formules de participation, le signaler impérativement par email avant dimanche 30 Juin 17h00. Si vous vous faites représenter, signalez par email la personne à qui vous donnez votre pouvoir / procuration
- déclarer votre candidature, le cas échéant, pour le Comité Directeur aussi avant dimanche 30 Juin 17h00. Ceci permettra de mettre en place le vote par correspondance si réclamé par un ou plusieurs membres du TTP.

Le 19-06-2024,

Alain de Raignac
Président TTP.

Jean-Baptiste RENARD
Secrétaire TTP